

Quatre dates, quatre événements et un seul fil conducteur : Non à cette « réforme » !

**27 septembre 2018 :
rassemblement devant le
rectorat de Bordeaux**



**2 octobre 2018 : Conseil
syndical académique**

**9 octobre 2018 : journée
interprofessionnelle**



12 novembre 2018 : Grèves, Manifestations, Rassemblements

Avis défavorable du CSE sur les grilles horaires CAP et Bac Pro !

Depuis que le ministre a dévoilé les grands axes de sa réforme, le SNUEP-FSU a sans cesse alerté sur les dispositifs envisagés qui ne répondent en rien aux exigences de la profession. Pour le SNUEP-FSU, valoriser la voie professionnelle passe par un renforcement de la qualité des formations et l'amélioration des conditions de travail des personnels. L'objectif doit être de permettre à toutes les lycéennes professionnelles de bénéficier de savoirs solides pour réussir leurs parcours scolaire et professionnel. Le ministre en décide autrement. Il ne s'appuie aucunement sur l'expertise et sur les expériences réussies menées par les équipes dans les établissements. Il préfère multiplier et généraliser les dispositifs qui augmentent la charge de travail des PLP et génèrent de l'absentéisme et de l'échec. Son projet destructeur s'est précisé aujourd'hui mercredi 10 octobre 2018 en CSE.

Grâce à la première mobilisation des personnels le jeudi 27 septembre 2018, le ministre a été contraint de redonner une heure de dédoublement par classe ainsi que 0,5 heure à la LV2 et aux sciences, prise sur les heures consacrées à différents dispositifs (AP, consolidation, préparation à l'orientation...). Mais pour le SNUEP-FSU, le compte n'y est toujours pas.

Le SNUEP-FSU a voté contre les projets d'arrêtés définissant les nouvelles grilles horaires. Ces nouvelles grilles ont pour conséquence la suppression d'au moins 2500 postes d'ici 2021. Elles font perdre 7 semaines de cours aux élèves dans l'ensemble de leur cursus bac pro et 4 semaines en CAP. La co-intervention, le fameux chef d'œuvre, la consolidation, l'AP et autres préparations à l'orientation, à l'insertion ou à la poursuite d'études ne sont que des dispositifs « fourre-tout », imposés aux professeurs de lycée professionnel pour diminuer les horaires dans toutes les disciplines et entraver notre liberté pédagogique. Ces dispositifs engendreront des situations intenable dans les établissements dès la rentrée 2019.

Malgré l'opposition forte des personnels, l'administration refuse d'abandonner son projet de fusion des baccalauréats vente et commerce. Cette fusion aura vraisemblablement les mêmes effets que le bac pro Gestion Administration.

Pour le SNUEP-FSU ces premiers textes sont inacceptables car la philosophie générale et les finalités de la réforme restent inchangées : une économie budgétaire et le transfert de la formation professionnelle initiale aux branches professionnelles par le développement de l'apprentissage.

Le SNUEP-FSU s'engage à poursuivre les mobilisations contre ces grilles, cette fusion et les autres dispositifs de cette réforme qui poursuivent les mêmes finalités.

Les secondes à « famille de métiers » déprofessionnalisent les diplômés et ne sont en réalité qu'un outil pour en réduire le nombre et réaliser des économies sur le dos des jeunes les plus défavorisés. Le mixage des publics et des parcours désorganise les classes et les établissements et répond aux objectifs économiques et idéologiques de la réforme.

Les parcours vers le CAP en 1, 2 et 3 ans se feront dans les mêmes classes et non dans des classes spécifiques. Ces classes de CAP accueilleront toujours des élèves en situation de handicap en grande difficulté scolaire.

Les personnels ne se laissent pas et ne se laisseront pas manipuler par la communication du ministère. Pour le SNUEP-FSU, la mobilisation du 27 septembre dernier n'est qu'une première étape qui a prouvé que les PLP ne sont pas d'accord avec cette réforme. Partout, ensemble avec les organisations syndicales opposées à cette réforme nous devons continuer à dire STOP à cet engrenage infernal ! Le SNUEP-FSU appelle dès maintenant les PLP à être massivement en grève et dans les mobilisations contre les suppressions de postes **le 12 novembre prochain**. Le SNUEP appelle à rendre visible le désaccord profond de tous les PLP dans les cortèges. Le ministre doit entendre la voix des PLP !

Vote sur la grille horaire Bac Pro : Pour SE-UNSA / Abstention SGEN CFDT / Ne Participe Pas au Vote SNETAA FO / Contre SUD Education, SNALC, SNUEP-FSU, CGT Educ'action.

Vote sur la grille horaire CAP : Pour CFDT, UNSA / Ne Participe Pas au Vote SNETAA-FO / Contre SUD Education, SNALC, SNUEP-FSU, CGT Educ'action.

Mobilisation générale pour défendre l'enseignement professionnel public

Dans le numéro 230 nous avons parlé de la tenue du Conseil syndical académique le 2 octobre à Langon. Ci-dessous un article du Sud-Ouest consacré à ce CSA :

Inquiétude au lycée professionnel

ÉDUCATION Les professeurs du Lycée des métiers sont soucieux des conséquences d'une réforme concernant leur enseignement

Tous les représentants syndicaux du SNUEP-FSU (syndicat des professeurs de lycée professionnel) d'Aquitaine étaient rassemblés en Conseil syndical académique au Lycée des métiers du Sud-Gironde, à Langon, mercredi dernier. À l'ordre du jour, la réforme à venir de leur établissement avec à la clé des orientations qui ne semblent pas correspondre aux souhaits du syndicat réuni ce jour.

Jérôme Jolivet, commissaire paritaire et enseignant de la filière bois, a débattu avec ses collègues de l'avenir des élèves fréquentant les lycées professionnels. Si le projet de réforme n'est pas encore arrêté, les grandes lignes se dessinent peu à peu et le SNUEP-FSU s'inquiète. Il pointe la perte de 300 heures d'enseignement sur trois ans, ce qui « auprès d'une population déjà fragile, risque de minorer le niveau de formation ».

Formations privées

Jérôme Jolivet, qui souhaite que les lycéens sortant de LP soient « crédibles dans le monde du travail », regrette que les modalités d'attribution de la taxe d'apprentissage soient modifiées et que les sommes collectées à



Le Conseil syndical académique du SNUEP-FSU en réunion au Lycée des métiers. PHOTO J.-P. P.D.L.F.

destination de LP soient minorées au profit d'organismes de formation privée. Pour mémoire, la taxe d'apprentissage permet de financer par les entreprises les dépenses des formations technologiques et professionnelles.

En outre la réforme calquée sur celle du lycée met en place une classe de seconde de « Famille de métiers » qui réduirait le bac professionnel à une formation en deux ans au lieu de trois actuellement.

La réforme n'est pas encore totalement arrêtée et il existe sans doute des marges de manœuvres pour les uns ou les autres. Mais le calendrier presse car si cette réforme doit être mise en place lors de la rentrée de septembre 2019, le ministère devra être prêt début 2019 lors de l'attribution aux établissements de la Dotation horaire globale qui définit les moyens alloués aux établissements. J.-P. P.D.L.F.



Leur avenir *c'est mon métier*



26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux snupeaquitaine@gmail.com 05 56 68 98 91 www.bordeaux.snupep.fr

Conseil supérieur de l'éducation du 10 octobre 2018

Arrêtés grilles horaires Bac Pro et CAP Fusion Bacs pros commerce et vente

Déclaration de la FSU

Monsieur le Ministre,

Vous avez décidé de présenter aujourd'hui, deux textes majeurs concernant votre réforme de l'enseignement professionnel public. Ces arrêtés auront des conséquences sur la qualité de la formation des jeunes, sur l'organisation pédagogique des lycées mais aussi sur les pratiques enseignantes, les parcours des élèves, sur les contenus d'enseignement et l'évolution des modalités d'évaluation des diplômes alors que l'ensemble de ces sujets n'ont pas été encore discutés. Cette façon de faire s'apparente à un véritable déni du dialogue social. Ainsi, vous imposez des dispositifs qui auront des impacts inéluctables sur les pratiques pédagogiques alors que vous êtes incapable d'expliquer aux personnels ce qu'ils seront. De plus, vous étendez des dispositifs mis en place en 2009 alors qu'ils n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

Dans votre réforme, rien de nouveau, la mise en place « du chef d'œuvre » est un ersatz du PPCP mis en œuvre avec la réforme « Mélenchon ». PPCP qui, faut-il le rappeler, avait disparu deux ans plus tard comme le volume horaire qui lui avait été dédié. Volume horaire qui avait été pris déjà à l'époque sur le volume horaire disciplinaire élèves.

Rien de nouveau non plus avec l'accompagnement personnalisé qui n'est rien d'autre qu'une multiplication d'heures fourre-tout, distribuées au bon vouloir des chef-fes d'établissement dans le cadre idéologique du développement de l'autonomie des EPLE. Faut-il rappeler que l'accompagnement personnalisé n'a jamais été évalué, qu'il y a pratiquement autant de fonctionnements et de contenus différents que d'établissements, que l'utilisation de ces heures est pour le moins obscure et que bon nombre de celles-ci ne sont pas dévolues aux élèves inscrits dans ces formations.

L'ensemble de ces mesures vont directement dans le sens du rapport d'audit de modernisation de 2006 qui avait pour objectif à l'époque de récupérer entre 8000 et 9000 postes chez les PLP. Cet audit avait débouché sur la réforme du Bac pro en 3 ans mise en place en 2009 qui avait permis d'élever mécaniquement le niveau de qualification des jeunes tout en supprimant une année de formation mais qui n'a pas permis de s'attaquer à la « simplification de l'offre des diplômes ». Ce sera avec votre réforme 2018 ! Car si la création de 2^{des} à champ professionnel 2009 n'a pas permis d'atteindre cet objectif, il est fort à parier que l'uniformisation et la désécialisation des formations par la mise en place des familles de métiers amèneront à une diminution de l'offre de formation pour les élèves et à terme à une réduction du nombre de diplômes.

Votre volonté de passer en force sur la fusion des bacs pros vente et commerce est aussi révélatrice du peu de cas que vous faites des enseignant-es. Cette fusion, la profession la refuse catégoriquement ainsi que le regroupement dans la seconde « famille de métiers » des bac pro Vente, Commerce et Arcu. Les PLP ne se laissent pas manipuler et savent pertinemment que cette transformation n'est pas un bac à options mais bien une fusion à peine déguisée. Cette fusion s'opère à l'identique de celle qui a donné naissance au Bac Pro GA. Elle est imposée contre l'avis de la profession, dans un contexte de 2600 suppressions de postes dans le second degré et celui d'une réforme dont la brutalité et la finalité budgétaire ne sont plus à prouver. Les mêmes causes auront les mêmes effets : c'est une rentrée 2019 intenable pour l'ensemble des PLP concernés. Les personnels devront mettre en œuvre des nouveaux contenus de formation, de nouvelles pratiques pédagogiques imposées par la co-intervention, une seconde indifférenciée, de l'accompagnement à l'orientation, de la consolidation des acquis, du soutien et du tutorat.

Et le tout avec des moyens en berne dans toutes les disciplines !



La FSU s'oppose fermement à cette fusion. Nous n'accepterons pas que les personnels et les jeunes soient de nouveau sacrifiés et malmenés pour les idéologies politiques de quelques-uns.

Monsieur le ministre, vos propos lors de votre audition à l'Assemblée nationale le 2 octobre sur le lycée professionnel qui « *coûte le plus cher et a le plus d'heures de cours* » sans être « *synonyme de réussite* » ont profondément choqué la profession mais ces propos ont le mérite de clarifier l'objectif principal de votre réforme : faire encore des économies sur le dos des élèves les plus en difficulté. Avec cette réforme, c'est 600 postes qui pourront être récupérés d'ici 2019 sur les 2500 que vous avez annoncés.

En réalité le masque est tombé. Vous réitérez votre politique menée lorsque vous étiez Directeur général de l'enseignement scolaire : donner moins à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Cette réforme est donc la poursuite et même l'amplification de la réforme de 2009. La FSU tient à rappeler que si la dépense intérieure annuelle pour un·e lycéen·e professionnel·le est supérieure à celle d'un·e lycéen·ne de la voie générale et technologique, elle reste néanmoins inférieure à celle de l'ensemble de la scolarité des élèves jusqu'à l'insertion professionnelle. Les jeunes de la voie professionnelle, très majoritairement, ne poursuivent pas de longues études. Ils et elles sont en emploi quand les jeunes de la voie générale et technologique sont encore en études. Pour des raisons pédagogiques et de sécurité, les élèves de lycée professionnel ont plus d'heures de cours par semaine. L'apprentissage d'un ou plusieurs métiers nécessite des enseignements dans des ateliers ou des salles spécifiques avec des groupes à effectif réduit. Le nier relève d'un mépris envers les élèves mais aussi envers les professeur·es de lycée professionnel.

Il est proprement scandaleux de faire croire que les conditions de travail des PLP pourront s'améliorer en diminuant le volume horaire élève. C'est faux puisque le volume complémentaire professeur, même s'il a été augmenté d'une heure, ne permettra pas avec l'augmentation de l'AP et le financement de la co-intervention le travail à effectifs réduits dans les enseignements généraux. Pire, imposer comme vous le faites des pratiques comme la co-intervention va considérablement dégrader les conditions de travail des enseignant·es.

Non, les professeur·es de lycée professionnel ne sont pas « *d'accord* » avec votre réforme. Ils rejettent massivement la diminution des heures de cours, la généralisation de pratiques pédagogiques imposées d'en haut et le développement de dispositifs qui n'ont jamais fait preuve de leur efficacité pour une meilleure réussite des jeunes. Ils savent que moins d'heures pour les élèves est synonyme d'une formation de moindre qualité et de difficultés accrues dans leur poursuite d'études. Ils savent aussi qu'à terme ces orientations auront de graves conséquences sur l'image du lycée professionnel qui s'en retrouvera encore plus dégradée.

Les personnels demandent plus de temps pour enseigner à leurs élèves dans des conditions d'études améliorées. Il demande des programmes progressifs et ambitieux permettant des liens avec l'enseignement professionnel et la mise en œuvre de projets pluridisciplinaires développés par les équipes sur la base du volontariat. Ils demandent des dispositifs d'aide et d'accompagnement qui soient financés pour tou·tes les élèves et pris en compte dans le service des enseignant·es. Au printemps dernier, Monsieur le ministre, vous déclariez votre prétendue estime des professeur·es de lycée professionnel. Aujourd'hui, avec la présentation de ces grilles, vous niez la difficulté du travail des PLP et vous méprisez les jeunes qui s'orientent dans nos lycées.

Le slogan de « l'excellence de la voie professionnelle » sert encore une fois à mettre en place le contraire pour faire des économies sur le dos des jeunes issus des familles les plus défavorisées. Votre projet dévoile une vision négative et une méconnaissance des lycées professionnels. Lieux de réussites, ceux-ci ont permis et permettent encore à des centaines de milliers de jeunes de sortir de l'école avec un diplôme et une première qualification.

En s'attaquant à tous les éléments qui permettent des parcours de réussite en lycée professionnel, en réalité, vous refusez l'exigence sociale d'une véritable valorisation de la voie professionnelle. Votre projet met en danger à terme l'existence même des lycées professionnels publics.

Réforme de la voie pro : le Ministre passe en force !

Intersyndicale / Montreuil, le 10 octobre 2018.



L'intersyndicale CGT Éduc'action - SNUEP FSU – SNEP FSU – SNALC – SUD Éducation – SNCL – SIES FAEN - CNT se félicite du succès des mobilisations du 27 septembre et du 9 octobre. Le succès de ces deux premières journées de mobilisation montre le profond rejet de la réforme par les PLP. Le niveau de mobilisation est d'autant plus impressionnant que le ministère n'a révélé son projet réglementaire de grilles horaires qu'à partir du 24 septembre, laissant aux organisations syndicales un délai très court pour informer, échanger avec la profession. Ces mobilisations ont d'ores-et-déjà contraint le Ministre à des premiers reculs !

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) qui s'est tenu ce mercredi 10 octobre 2018, le Ministre a modifié ces projets de grilles de la façon suivante :

- En Bac Pro : 0,5 heure hebdomadaire d'accompagnement personnalisé sont transférées vers les sciences physiques ou la LV2 ; le coefficient de calcul des volumes complémentaires « heures profs » passe de 12,5 à 13,5.
- En CAP : le volume horaire élèves augmente d'une heure en première année : 0,5 heure en EPS et 0,5 heure en accompagnement personnalisé.

Ces avancées sont largement insuffisantes et ne permettent pas de compenser notamment les pertes en LV2 et en sciences physiques. L'augmentation du volume complémentaire sera rognée par les dispositifs pluridisciplinaires et n'améliorera pas les dédoublements notamment dans l'enseignement général. En CAP, la suppression de 4 semaines de cours pour les élèves les plus fragiles est une aberration... Cette réforme est toujours inacceptable.

L'intersyndicale a proposé au CSE des amendements pour augmenter les moyens de dédoublements dans toutes les disciplines, rétablir les volumes horaires disciplinaires, sortir la co-intervention des grilles horaires. L'administration a refusé de prendre en compte ces propositions.

Le projet du Ministre a été rejeté par le CSE. L'intersyndicale a proposé un amendement demandant le report de la réforme d'un an pour permettre de réelles discussions. Cet amendement a été très largement approuvé par le CSE, l'administration refuse pourtant d'en tenir compte et imposera cette réforme dès septembre 2019.

L'intersyndicale s'oppose aux familles de métiers qui vont générer une déspecialisation, un appauvrissement de la qualité de la formation professionnelle, et entraîneront des suppressions de postes. Ces projets de regroupement sont menés à marche forcée sans échange avec les enseignant-es de matières professionnelles.

L'intersyndicale s'engage à poser dans le courant de la semaine prochaine un calendrier d'actions pour obtenir le retrait de cette réforme. La mobilisation pour la défense de la voie professionnelle doit se mener dans le cadre unitaire le plus large possible.

CSE du 10 octobre 2010 / Arrêté concernant le **Bac Pro** : [Amendements déposés par le SNUEP-FSU, le SNEP-FSU, le SNALC, la CGT et SUD éducation.](#)

CSE du 10 octobre 2010 / Arrêté concernant le **CAP** : [Amendements déposés par le SNUEP-FSU, le SNEP-FSU, le SNALC, la CGT et SUD éducation.](#)

Seconde famille des métiers de la relation clients

COMMERCE – VENTE – ARCU
Une rentrée 2019 intenable pour les PLP !

Le SNUEP-FSU dénonce le projet irresponsable du ministère de fusionner en classe de seconde tout le tertiaire commercial.

Lors de la CPC* n°15 qui s'est tenue jeudi 4 octobre, le ministère et l'inspection générale ont présenté le projet de seconde à famille des métiers de la relation client, regroupant les bacs pros Vente, Commerce et Accueil, qu'ils comptent mettre en œuvre dès la rentrée 2019. Pour le SNUEP-FSU ce projet est dangereux et insensé ! S'il devait être maintenu, les personnels comme les jeunes de la voie professionnelle subiraient des situations intenable : les PLP devront mettre en place les contenus du baccalauréat professionnel Accueil rénové, la fusion des baccalauréats professionnels Vente et Commerce, les aberrations pédagogiques à peine masquées des grilles horaires (comme la co-intervention imposée aux PLP) et, « cerise sur le gâteau », cette seconde généraliste.

L'administration n'apporte de surcroît aucune garantie sur la possibilité donnée aux jeunes de s'orienter en fin de seconde vers l'un des 3 diplômes dans chaque établissement. Faire confiance aux régions n'est pas réaliste.

Une fois de plus le masque tombe et les analyses du SNUEP-FSU se révèlent malheureusement appropriées. La fusion des baccalauréats Vente et Commerce, la rénovation du baccalauréat métiers de l'Accueil comme cette seconde à famille de métiers n'ont d'autres finalités que de supprimer toujours plus de postes de PLP et de réduire les contenus des enseignements professionnels. Ces dispositifs permettront aussi de diminuer le nombre de diplômés et d'instrumentaliser la voie professionnelle au profit de l'apprentissage – les entreprises pourront ainsi venir puiser dans un plus grand « réservoir », les élèves qui leur conviennent pour les détourner des lycées professionnels publics.

Au fur et à mesure que les projets se précisent, la réforme Blanquer de la voie professionnelle révèle toute sa gravité.

Le SNUEP-FSU qui alerte depuis près d'un an maintenant des dangers de cette réforme appelle les personnels à s'organiser dans les établissements pour réussir la grève du 12 novembre. **Ce ne sont pas les suppressions de postes qui doivent motiver une réforme mais plus d'égalité, des conditions de travail améliorées pour les PLP et une plus grande sécurisation des parcours scolaires et professionnels des jeunes.** Ensemble ne les laissons pas faire !

* Commission Consultative Professionnelle n°15 : commercialisation et distribution

Non Monsieur le ministre, les lycéens professionnels ne coûtent pas plus cher que les autres !

Les jeunes de la voie professionnelle ne vont pas en classe préparatoire et très majoritairement ne poursuivent pas de longues études. Ils et elles sont en emploi quand les jeunes de la voie générale et technologique sont eux encore en études.

Seconde famille des Métiers de la Gestion Administrative, du transport et de la logistique

Des imprécisions et incohérences génératrices de travail supplémentaire pour les PLP

Le mercredi 3 octobre, les CPC* n°11 et n°16 étaient réunies conjointement pour une présentation et de premiers échanges sur le regroupement annoncé des classes de seconde des bacs professionnels Gestion Administration, Transport et Logistique.

L'Inspection Générale s'est contentée de présenter ce regroupement comme une forme de coloration des secondes, par le biais des études de cas menées dans les matières professionnelles. Ainsi, pour l'IGEN, il suffirait de "colorer" par quelques touches de Logistique certains cours et dossiers étudiés en Gestion Administration (GA), et vice versa pour que le tour soit joué !

Le SNUEP-FSU considère pour sa part que cette vision de la difficulté pédagogique générée par ce regroupement est extrêmement réductrice, voire simpliste. Il y décèle même une grande difficulté pour l'IGEN à faire émerger de potentiels points communs issus des référentiels de ces diplômes différents.

Une telle imprécision ne peut que mettre en difficulté les PLP qui, livrés à eux-mêmes dans un contexte de réduction drastique du nombre de divisions de GA, vont devoir construire les programmes. Pour le SNUEP-FSU, cette situation est inacceptable. Comme en 2009 lors de la généralisation du bac pro en 3 ans, le ministère reporte sur les PLP un travail supplémentaire.

Même en gardant la logique du regroupement des classes de secondes en "familles", consistant soi-disant à permettre de reculer le choix d'une orientation définitive, on voit mal comment, dans ces conditions, des élèves pourraient, après seulement quelques touches ponctuelles dans l'année, imaginer pouvoir suivre convenablement, l'année suivante, une classe de première ne correspondant pas à la "dominante" qu'ils auront connus lors de leur classe de seconde !

Ensemble refusons les diminutions d'horaires disciplinaires, la multiplication des dispositifs pédagogiques inefficaces et l'instauration des secondes à grandes familles de métiers qui impliqueraient une rentrée 2019 intenable pour les personnels. Le SNUEP-FSU appelle les personnels à se réunir dans les établissements pour évaluer avec la profession les effets de tous les dispositifs de cette réforme. Le SNUEP-FSU, engagé dans l'intersyndicale voie professionnelle, porte la nécessité de poursuivre les mobilisations.

* *Commission Consultative Professionnelle n°11 : Transport, Logistique, Sécurité et autres services*
CPC n°16 : Services administratifs et financiers



Seconde famille des Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Une famille de métiers non souhaitée et une pratique pédagogique imposée, synonymes de dégradation pour les élèves et pour les PLP

A l'ordre du jour de la dernière CPC* n°5, une présentation et de premiers échanges sur le regroupement en une seule famille des métiers "de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics" des classes de seconde des bacs pros Travaux publics ; Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre ; Interventions sur le patrimoine bâti option A Maçonnerie, option B Charpente, option C Couverture ; Menuiserie-aluminium-verre ; Aménagement et finitions du bâtiment ; Ouvrages du bâtiment : Métallerie... Vaste regroupement !

L'inspection générale a annoncé que seules les compétences communes à cet ensemble de référentiels (compétences C1, C2, C3, C4) devront être travaillées en seconde sur la base de "chantiers" où toutes les formations interviendront. Selon l'IGEN, cela représenterait 3 ou 4 "chantiers" sur l'année de seconde, présentés sous forme de mini projets liés "à la vraie vie"... Pour autant, certains autres savoirs et savoir-faire communs à ces différents diplômes semblent être rejetés vers les classes de première et terminale. Un guide pédagogique supposé aider les collègues à mettre en place ces pratiques devrait être élaboré.

Cette classe de seconde « généraliste », qui doit se mettre en place dès la rentrée 2019, engendrera pour les collègues des problèmes majeurs d'organisation pédagogique et de gestion de classe. Nombre des diplômes ainsi regroupés sont réellement choisis par les élèves issus-es de 3ème, et le choix de ces dernier-es est souvent définitivement arrêté. Un effet boomerang peut vite arriver : les élèves qui veulent devenir maçon, ou peintre, ou bien encore travailler dans le domaine des travaux publics auront l'impression de perdre leur temps en classe de seconde, et pourraient être tentés d'abandonner !

La spécialisation à un métier se fera après la seconde. Les savoirs et savoir-faire propres à chaque diplôme devront donc être condensés sur les seules classes de première et de terminale. On se retrouve de fait dans le cadre d'un bac pro 2 ans au lieu de 3.

Pour le SNUEP-FSU tout cela ne peut mener qu'à une déprofessionnalisation des diplômes concernés et à une déqualification des bachelier-es professionnel-les de ces filières. C'est ce qu'ont également dénoncé certaines Branches Professionnelles présentes lors de cette réunion, comme celle de la métallerie ou celle des travaux publics, qui demandent à ce que "leurs" diplômes ne soient pas inclus dans la famille. Voilà qui prouve ce que le SNUEP-FSU dénonce depuis que le ministre a présenté son projet : cette réforme imposée verticalement, sans réelle concertation avec qui que ce soit, est en fait pilotée uniquement dans un souci d'économie budgétaire avec en arrière plan, une idéologie très libérale qui voudrait cantonner les élèves de la voie professionnelle à des sous-formations puis à des sous-métiers. Ni l'avenir scolaire et professionnel des jeunes, ni les personnels ne sont les réelles préoccupations du ministre. Cette seconde à famille des métiers "de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics" aura, elle aussi, un impact négatif sur le travail des PLP.

Ensemble refusons les diminutions d'horaires disciplinaires, la multiplication des dispositifs pédagogiques inefficaces et l'instauration des secondes à grandes familles de métiers qui impliqueraient une rentrée 2019 intenable pour les personnels.

Le SNUEP-FSU appelle les personnels à se réunir dans les établissements pour évaluer avec la profession les effets de tous les dispositifs de cette réforme. Le SNUEP-FSU engagé dans l'intersyndicale voie professionnelle porte la nécessité de poursuivre les mobilisations.

* Commission Consultative Professionnelle n°5 : Bâtiment, Travaux Publics et Matériaux de construction.

RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

GRILLE HORAIRE **BAC PRO**

Volume global de formation

Une seule et même grille horaire est présentée. Le volume de **2520** heures est le même quel que soit le nombre de semaines de PFMP (18 à 22 semaines possibles).

En comparaison avec la grille 1 actuelle (spécialités de la production), les élèves perdent **380 heures de formation, soit une baisse de 13 %**.

En comparaison avec la grille 2 actuelle (spécialités des services), les élèves perdent **294 heures de formation, soit une baisse de 10 %**.

- Instauration de la **co-intervention** en enseignement professionnel en français et en maths-sciences.
- Des heures **réalisation d'un chef d'œuvre** pluridisciplinaire
- **3 heures** sont fléchées vers la consolidation, l'accompagnement personnalisé (2,5 h dans les grilles actuelles) et de la préparation à l'orientation.

Ces dispositifs sont fléchés et peu de marge de manœuvre semble laissée aux équipes pédagogiques. Le développement d'injonctions pédagogiques est à craindre. Surtout : ces dispositifs ne bénéficient pas d'heures professeurs en plus du volume complémentaire habituel.

RÉFORME De LA VOIE PROFESSIONNELLE

GRILLE HORAIRE **CAP**

Volume global de formation

Une seule et même grille horaire est présentée. Le volume de **1704** heures est le même quel que soit le nombre de semaines de PFMP (12 à 14 semaines possibles).

En comparaison avec la grille actuelle sur 12 semaines de stages, au global les élèves perdent **207 heures de formation** sur les 2 ans, **soit moins 11 %**.

En comparaison avec la grille actuelle sur 14 semaines de stages, au global les élèves perdent **127 heures de formation** sur les 2 ans, **soit moins 7 %**.

- Instauration de la **co-intervention** en enseignement professionnel en français et en maths.
- Des heures **de réalisation d'un chef d'œuvre** sont fléchées en enseignement pro.
- **3,5 heures** sont fléchées vers la consolidation, l'accompagnement personnalisé (2,5 h dans les grilles actuelles) et de la préparation à l'orientation.

Ces dispositifs sont fléchés, non encore définis et peu de marge de manœuvre semble laissée aux équipes pédagogiques : les disciplines sont imposées et un guide spécifique, en dehors de tout programme, est prévu. Le développement d'injonctions pédagogiques est à craindre.

Téléchargement : [Grille Bac Pro](#) et [Grille CAP](#)